

■ **GMT GANS TRADING**, à Chavornay, commerce d'articles de diverse nature (FOSC du 04.06.2002, p. 14). Par décision du 4 novembre 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 11411 du 01.12.2003  
(02015152 / CH-550.1.029.866-2)